

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL RÉPARATION DES CARROSSERIES

Classe de première

Document professeur

COMPÉTENCES

C1.3- Le devis



<p>Travaux Dirigés</p> 	<p>Tâche professionnelle</p> <p>T1.6 – Réaliser une estimation</p>
<p>Durée de mise en œuvre</p> <p>1h30</p>	<p>DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU TRAVAUX DIRIGÉS :</p> <ul style="list-style-type: none">• Dossier travail (page 1 et 2)• Dossier ressources (pages 3 à 15)

NOM :

DATE :

PRÉNOM :

ANNÉE SCOLAIRE : 2011 – 2012

TD : ESTIMATION DES DÉGATS

Travail à réaliser

Mise en situation :

Vous êtes responsable de l'atelier carrosserie-peinture de l'entreprise «répare auto» et vous êtes chargé d'établir un devis de réparation concernant le véhicule RENAULT Scénic série 2.



On vous donne :

- Un rapport d'expertise
- Une copie de la carte grise
- La nomenclature des pièces pour les chocs du 1^{er} et 2^{ème} degré,
- Les fiches des temps barémés des opérations de carrosserie et de peinture,
- Le catalogue des pièces de rechanges carrosserie
- Le document réponse vierge : le devis.

On vous demande :

- D'établir le devis de réparation du choc avant,
- De dresser la liste des pièces sur le devis,
- Calculer le montant H.T des pièces et fournitures,
- Calculer le montant des heures de main d'œuvre nécessaire à la réparation,
- Calculer le montant H.T de la main d'œuvre en tenant compte des différents taux (T1, T2, ...)
- Calculer le montant H.T des ingrédients peinture en tenant compte du type de peinture,
- Calculer le montant T.T.C du devis

NOM :

Document réponse à compléter

PRENOM :

RÉPARE AUTO 23 RUE DE LA GARE 79000 NIORT				DEVIS N° 5140108				Date de réception 27/07/2011				
RENSEIGNEMENTS CLIENT NOM : BOUGU Prénom : USEN Adresse : 02 rue de la Pavoie 77220 HOUSEN Tel : 06-83-78-56-76				RENSEIGNEMENTS VEHICULE MARQUE : RENAULT Modèle : SCENIC IMMATRICULATION : 8930 UG 77 Genre : VP Type : 3BD8BD Date de 1 ^{ère} mise en circulation : 22/12/2000 N° de série : VF83BD8BD831 Puissance fiscale : 6 Pl. assises : 005 Carrosserie : CI Energie : GO Kilométrage : 138675 Couleur : Gris Boréal								
QUANTITES, PRIX DES PIECES ET DES FOURNITURES									TEMPS MAIN D'ŒUVRE			
QTE	RÉFÉRENCE ET LIBELLÉ	PRIX		COCHER LA CASE					T1	T2	T3	PEINT
		P.unit HT	P.total HT	Cle	DR	Ec	Red	Pt				
1	Capot AV 77 51 472 130	195.30	195.30			X		X	0.8			3.6
1	Aile AVG 77 51 472 384	85.00	85.00			X		X	1.8			/
1	Bouclier AV 77 01 472 061	149.40	149.40			X		X	1.5			3.1
1	Projecteur AVG à iode 77 01 047 604	106.64	106.64			X			/			
1	Tôle de ferm. long. AVG 77 50 843 655	21.62	21.62			X		X		1.6		1
1	Traverse sup. AV 77 50 430 587	30.00	30.00			X		X		0.2		1
	Redressage bout longeron AVG	/						X		2.5		
	Réglage phare AVG	/			X				0,2			
	Plaque d'immatriculation AV	/			X				0,2			
	Prise en charge	/						X				1
TOTAL Pièces et fournitures H.T. en €		587.96 EUR										
TOTAL HEURES MAIN D'ŒUVRE									4,5	4.3	0	9.7
TAUX HORAIRE en €									60	65	70	65
SOUS-TOTAL Main d'oeuvre H.T. en €									270	279.50	0	630.50
TOTAL Main d'oeuvre H.T. en €												1180
TOTAL INGREDIENTS PEINTURE (T PEINT X ING) en €												271.60
TOTAL PIECES ET FOURNITURES en €												587.96
MONTANT TOTAL DU DEVIS H.T. en €												2039.56
MONTANT T.V.A (19,6 %) en €												399.75
MONTANT TOTAL TTC en €												2439.31

Signature client :

Signature expert :

Signature réparateur :

Cle : Contrôle DR : Dépose/repose Ec : Echange Red : Redressage Pt : Peinture

BACCALURÉAT PROFESSIONNEL RÉPARATION DES CARROSSERIES

Classe de première

Cl.3 : Le devis

Dossier ressources



NOM :

DATE :

PRÉNOM :

ANNÉE SCOLAIRE : 2011 – 2012

Documents ressources

Le procès verbal d'expertise

Procès-Verbal d'Expertise

CENTRE D'EXPERTISE SEVRIENNE
 Espace R.E. FRANCE - Rue Turgot
 47 000 NIORT
 Tél. : 05 49 33 64 65
 Fax : 05 49 33 07 50
 E.A.D. CHB* - NR-AEC-NIORT

Code Expert		Date de Réception Mission		Date Sinistre	
Assureur		Code performance		N° Police / N° Sinistre	

Assuré () Nom : BOUGU USEN
 Tél. dom. : 0683785676
 Tél. prof. :
 Fax :
 Tiers ()

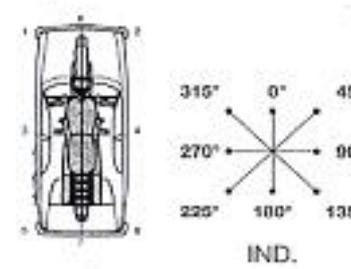
Réparateur : REPARE AUTO
 23 RUE DE LA GARE
 79000 NIORT
 Tél. : Fax :
 Agréé () Réseau () Régit. direct ()

Intermédiaire ou Assureur : MAAF
 Tél. : Fax :
 N° dossier intermédiaire :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE Nation : _____ N° Immatriculation : 8930 UG 77
 Marque : RENAULT Genre : VP
 Type Mines : 3 B D 8 B D Date 1ère mise circulation : 22/12/2000
 Modèle : SCENIC Année modèle : 2009
 Carrosserie : CI Charge utile : _____ Date d'achat : 02/02/2001
 Couleur : GRIS BOREAL Type peinture : VERNIS Puissance Fiscale : 6
 N° de Série : V F 8 3 B D 8 B D 8 3 1 8 5 5 8 8 Energie : GO
 Etat : Bon () Normal (x) Mauvais () Dangereux () Nombre de places : 5
 Usure des pneus. AVG : 30 % AVD : 30 % Kilométrage/Horodatage : 138675
 ARG : 30 % ARD : 30 %

CIRCONSTANCES DE L'EXPERTISE - Lieu de visite : REPARE AUTO
 Dates de dépôt : 27/07/2011 Avant travaux : _____ En cours : _____
 S/banc : _____ Après travaux : _____
 Type de l'expertise : _____ Dommages : _____
 Procédure V.G.A. : OUI () NON () Alarme : OUI () NON ()
 Véhicule Economiquement Réparable : OUI () NON () Gravage : OUI () NON ()
 Véhicule Techniquement Réparable : OUI () NON () Montant franchise : _____
 Convention pour la démolition : OUI () NON ()
 Accord Réparateur () Assuré () Tiers ()

Point de choc : A - B - C - Z	MAIN D'ŒUVRE	Taux Horaire	Choc n°1		Choc n°2	
			Nombre Heures	Montant	Nombre Heures	Montant
MÉCANIQUE TAUX 1						
MÉCANIQUE TAUX 2						
MÉCANIQUE TAUX 3						
TOLERIE TAUX 1						
TOLERIE TAUX 2						
TOLERIE TAUX 3						
PEINTURE TAUX 1						
PEINTURE TAUX 2						
P.P. OPAQUE 1 - 3						
P.P. VERNIS 2 - 4						
P.P. NACRE 5						
PIÈCES DÉTACHÉES						
BANC						
REMISE						
PORT						

Intensité : A - B - C
 Angle : _____


Immobilisation : Assujéti TVA : OUI () NON () Motif : _____
SOUS RÉSERVE DE GARANTIE :
 Pneumatiques : _____ h.t. _____ t.t.c.
 Accessoires H.S. 1 : _____ h.t. _____ t.t.c.
 Accessoires H.S. 2 : _____ h.t. _____ t.t.c.
 Remorquage justifié : _____ h.t. _____ t.t.c.

	TOTAL H.T.
	T.V.A.
	T.T.C.

RÉCAPITULATION

RÈGLEMENT PAR DIFFÉRENCE DES VALEURS :
 Valeur d'origine : _____ h.t. _____ t.t.c.
 Valeur du véhicule : _____ h.t. _____ t.t.c.
 Valeur résiduelle : _____ h.t. _____ t.t.c.
 Différence des valeurs : _____ h.t. _____ t.t.c.

N° facture : _____
 Date facture : _____
 Montant facture : _____
 mont. à régler au répar. : _____
 Sous-traitance : OUI () NON ()

Documents ressources

La carte grise du véhicule Renault Scénic

République Française Communauté européenne		F Certificat d'immatriculation	
		05JX90540	
PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE			
68/002/TERM4C/OP12/			
N° Immatriculation	Date du certificat	Date de 1 ^{re} immatriculation	
(A) 8930 UG 77	(I) 02/02/2001	(B) 22/12/2000	
(C.1) M. BOUGU USEN			
(C.4a) EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE			
(C.4.1) 1			
02	RUE	DE PAVOIE	
224 77220	HOUSEN		

(D.1) RENAULT	(D.2.1)		
(D.2) 3BD8BD			
(D.3) SCENIC	(E) VF83BD8BD83185588		
(F.1)	(F.2) 1935	(F.3) 3135	
(G)	(G.1) 1335		
(J)	(J.1) VP	(J.2)	(J.3) CI
(K)			
(P.1)	(P.2)	(P.3) GO	(P.6) 6
(Q)	(S.1) 5	(S.2)	(U.1) 83
(U.2) 3000	(V.7)	(V.9)	
(Y.1) 184,00	(Y.2)	(Y.3) 184,00	
(I.1) 11/08/1994	(A.1) 8930 UG 77		
(X.1) VISITE AVANT LE	29/08/2007 A		
(SAUF REGT. SPEC.)			

			
		Pour le Sous-Préfet de Mulhouse Le Chef de Bureau <i>Siebert</i> Angèle SIEBERT	

Certificat d'immatriculation		COUPON DÉTACHABLE	
BOUGRIOU DJAFFAR PEUGEOT VF38BD8BD80185588			
8930 WY 68		05/09/2005 05JX-17586	
			

Documents ressources

La carte grise du véhicule Renault Scénic

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(I.1) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le certificat précédent
(J) Catégorie du véhicule (CE)
(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt [en dB(A)]
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO₂ (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE :
mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(Y.1) Montant de la taxe proportionnelle régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe additionnelle parafiscale en Euro
(Y.3) Montant total de la taxe à acquitter en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

République Française
Communauté européenne 

Ministère des Transports

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registrācijas liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Reķisteroīntitodistuss; Registreringsbeviset;

(A) Numéro d'immatriculation
(A.1) Numéro d'immatriculation auquel se réfère le certificat précédent
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)

Kilométrage : 138675

Couleur du véhicule : Gris Boréal

Code couleur : 737 (métallisée vernis)

Niveau du réservoir : 3/4

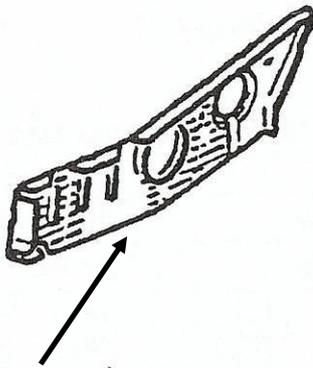
Date de réception : 27/07/2011

Numéro de M. BOUGU USEN : 0683785676

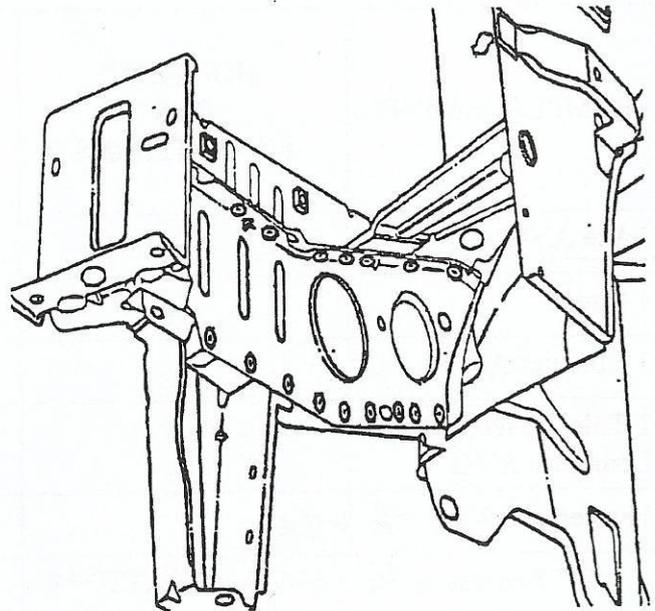
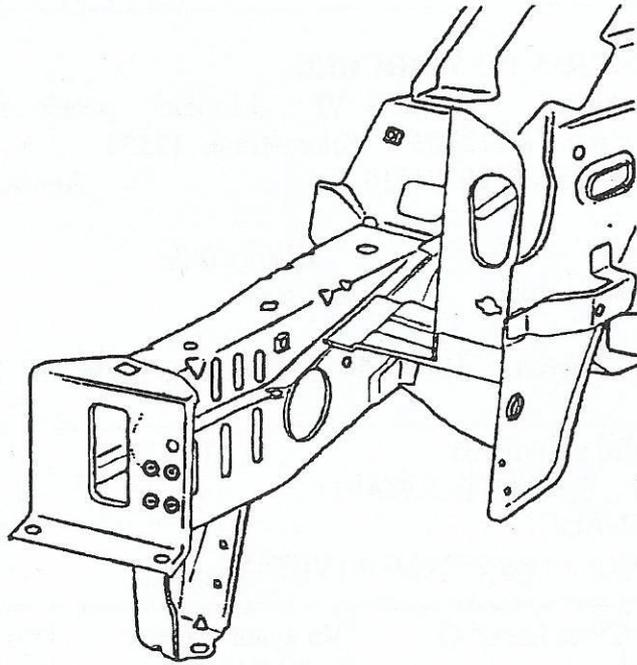
Documents ressources

Extrait d'un M.R

COMPOSITION DE LA PIECE M.P.R



Tôle de fermeture
longeron AVG

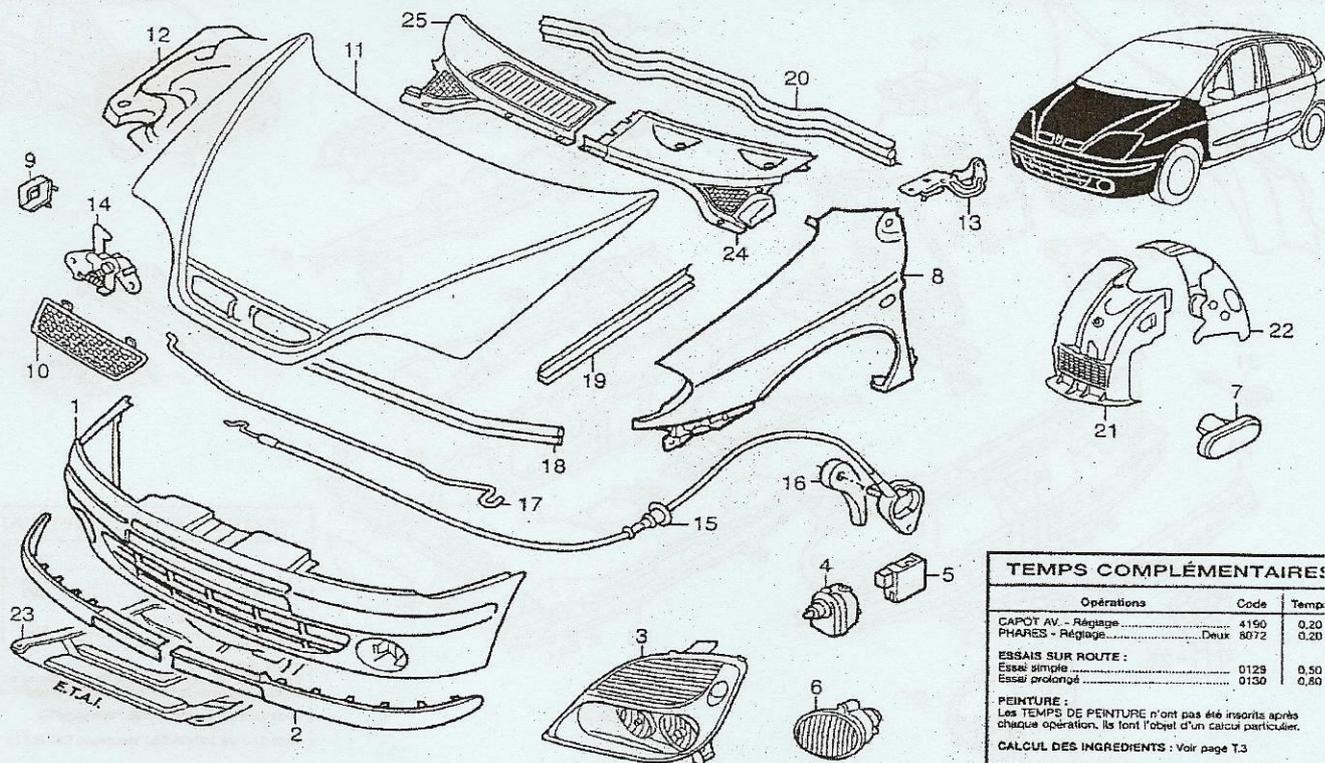


Documents ressources

Nomenclature des pièces pour un choc avant du 1^{er} degré

CHOC AVANT 1er degré

RENAULT SCENIC Monospaces 5 portes



TEMPS COMPLÉMENTAIRES		
Opérations	Code	Temp.
CAPOT AV. - Réglage	4190	0,20
PHARES - Réglage	Deux 8072	0,20
ESSAIS SUR ROUTE :		
Essai simple	0129	0,50
Essai prolongé	0130	0,60
PEINTURE :		
Les TEMPS DE PEINTURE n'ont pas été inscrits après chaque opération, ils font l'objet d'un calcul particulier.		
CALCUL DES INGRÉDIENTS : Voir page T.3		
TABLEAU DE PEINTURE : Voir pages T.21 et T.22		

NOMENCLATURE DES PIÈCES

Rep	N° pièce	Désignation	Rep	N° pièces	Désignation
1	77 01 472 060	Bouclier AV	13	77 00 433 936	Insonorisant de capot AV...1.9dti
—	77 01 472 061	Bouclier AV à peindre.....	13	77 00 843 529	Charnière G. de capot AV.....
2	77 00 428 476	Baguette de protection G.....	—	77 00 843 530	Charnière D. de capot AV.....
—	77 00 428 477	Baguette de protection D.....	14	77 00 427 087	Serrure de capot AV.....
3	77 01 047 604	Phare AVG.....	15	77 00 421 507	Commande d'ouverture capot AV
—	77 01 047 600	Phare AVD.....	16	77 00 432 688	Levier d'ouverture de capot AV...
4	77 00 415 343	Moteur de réglage en site.....	17	77 00 426 666	Béquille de capot.....
5	77 00 433 081	Commande de réglage en site.....	18	77 00 838 560	Joint AV. de capot AV.....
6	77 01 045 717	Phare antibrouillard G.....	19	77 00 429 530	Joint lat. de capot AV.....
—	77 01 045 718	Phare antibrouillard D.....	20	77 00 838 622	Joint AR. de capot AV.....
7	77 00 822 136	Répétiteur d'aile.....	21	77 00 432 024	Partie AV.d'écran pare-boueAVG
8	77 51 472 384	Aile AVG.....	—	77 00 432 025	Partie AV.d'écran pare-boueAVD
—	77 51 472 385	Aile AVD.....	22	77 00 434 541	Partie AR.d'écran pare-boueAVG
9	77 00 849 690	Sigle « RENAULT ».....	—	77 00 434 542	Partie AR.d'écran pare-boueAVD
10	77 00 428 466	Grille G. de calandre.....	23	77 00 838 367	Insonorisant inf. moteur1.9D
—	77 00 428 467	Grille D. de calandre.....	—	77 00 418 412	Insonorisant inf. moteur1.9dti
11	77 51 472 130	Capot AV.....	24	77 00 427 666	Grille d'auvent G.....
12	77 00 433 935	Insonorisant de capot AV.....	25	77 00 427 667	Grille d'auvent D.....

Documents ressources

Temps de facturation indicatif choc avant 1^{er} degré

CHOC AVANT 1er degré

RENAULT SCENIC
Monospaces 5 portes

TEMPS DE FACTURATION INDICATIF Exprimés en heures et centièmes d'heures

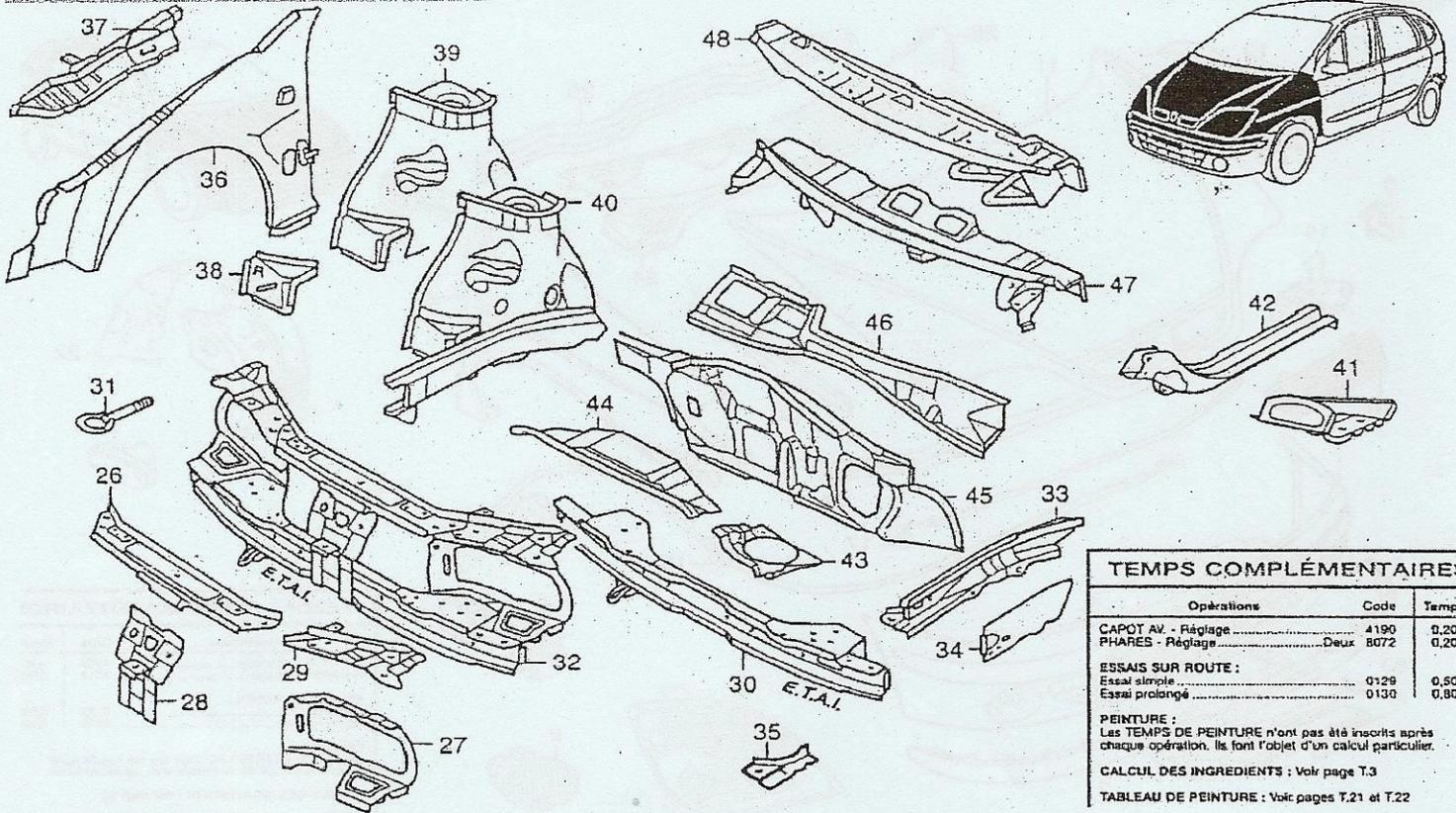
REP	OPÉRATIONS	TEMPS	REP	OPÉRATIONS	TEMPS
1	BOUCLIER AV. Dépose-pose.....	0,80	9	SIGLE Rempl.....	0,20
	+ Suppl. Version antibrouillard.....	+ 0,50	10	CALANDRE Rempl.....	0,20
	+ Suppl. SPOILER Dépose-pose	+ 1,00	11	CAPOT AV. Dépose-pose Y compris réglage	
	PLAQUE DE POLICE Dépose-pose Une	+ 0,20		Fermeture.....	0,50
	Deux	+ 0,30		(déposé) Déshabillage-habillage.....	0,30
				+ Suppl. CHARNIERE Rempl.....Une	0,50
3	PHARE Rempl. Y compris réglage phares		13	CHARNIERE DE CAPOT AV. Rempl.	
Un	0,90		Y compris dépose-pose et réglage de capot	
Deux	1,00	Une	1,00
	+ Suppl. MOTEUR DE RÉGLAGE EN		14	SERRURE DE CAPOT Dépose-pose	
	SITE. Rempl.....	0,20		Y compris réglage gâche. Non compris	
4	MOTEUR DE RÉGLAGE EN SITE			dépose-pose câble.....	0,30
	Rempl. Y compris dépose-pose phare	0,50		(déposé) Remise en état.....	0,20
	et réglage	0,30			
	AMPOULE DE PHARE Rempl.....		15	CABLE D'OUVERTURE DE CAPOT	
6	PHARE ANTIBROUILLARD Dépose-pose			Rempl.....	0,50
Un	0,30			
	AMPOULE DE PHARE ANTIBROUIL-		17	BEQUILLE DE CAPOT Rempl.....	0,20
	LARD Rempl.....Une	0,20	18à20	JOINT DE CAPOT Rempl.....	0,20
8	AILE AV. Dépose-pose Y compris dépose-				
	pose bouclier AV. 1 feu AV. et grille d'au-	1,80			
	vent.....				
	RÉGLAGE PHARE	0,20			

Documents ressources

Nomenclature des pièces pour un choc avant du 2ème degré

CHOC AVANT 2ème degré

RENAULT SCENIC Monospaces 5 portes



TEMPS COMPLÉMENTAIRES		
Opérations	Code	Temps
CAPOT AV. - Réglage	4190	0,20
PHARES - Réglage	Deux 8072	0,20
ESSAIS SUR ROUTE :		
Essai simple	0129	0,50
Essai prolongé	0130	0,80
PEINTURE :		
Les TEMPS DE PEINTURE n'ont pas été inscrits après chaque opération. Ils font l'objet d'un calcul particulier.		
CALCUL DES INGREDIENTS : Voir page T.3		
TABLEAU DE PEINTURE : Voir pages T.21 et T.22		

NOMENCLATURE DES PIÈCES

Rep	N° pièce	Désignation	Rep	N° pièces	Désignation
26	77 50 430 587	Traverse sup. AV.....	—	77 51 680 300	Renfort sup. doublure d'aile AVD
27	77 51 705 220	Tôle de phare G.	38	77 50 827 173	Partie AV. passage de roue AVG
—	77 50 442 183	Tôle de phare D	—	77 51 679 723	Partie AV. passage de roue AVD
28	77 51 700 389	Montant central d'armature.....	39	77 51 679 713	Passage de roueAVG.....
29	77 51 705 222	Support lat. G de traverse sup. AV	—	77 51 679 715	Passage de roue AVD.....
—	77 51 705 221	Support lat. D de traverse sup. AV	40	77 51 469 786	Passage de roue AVG assemblé...
30	77 51 700 347	Traverse inf. AV.....	—	77 51 469 788	Passage de roue AVD assemblé...
31	77 00 419 544	Anneau de remorquage.....	41	77 51 684 256	Extension lat. de longeron AVG...
32	77 51 472 187	Armature AV.	—	77 51 684 257	Extension lat. de longeron AVD...
33	77 51 682 541	Partie AV. de longeron AVG	42	77 51 685 755	Partie AR. De longeron AVG.....
—	77 51 682 542	Partie AV. de longeron AVD.....	—	77 51 685 756	Partie AR. De longeron AVD.....
34	77 50 843 655	Tôle de fermeture longeron AVG....	43	77 50 434 636	Renfort sup. de coupelle G.....
—	77 50 843 656	Tôle de fermeture longeron AVD....	—	77 50 434 637	Renfort sup. de coupelle D.....
35	77 50 827 148	Gousset de longeron AVG.....	44	77 00 434 643	Renfort central entre coupelle.....
—	77 50 827 149	Gousset de longeron AVD.....	45	77 51 469 926	Tablier.....
36	77 51 679 717	Doublure d'aile AVG	46	77 51 469 872	Boite à eau
—	77 51 679 718	Doublure d'aile AVD.....	47	77 51 469 868	Traverse de planche de bord.....
37	77 51 686 504	Renfort sup. doublure d'aile AVG	48	77 51 469 870	Traverse inf. de baie.....

Documents ressources

Temps de facturation indicatif choc avant 2^{ème} degré

CHOC AVANT 2ème degré

RENAULT SCENIC
Monospaces 5 portes

TEMPS DE FACTURATION INDICATIF Exprimés en heures et centièmes d'heures

REP	OPERATIONS	TEMPS	REP	OPERATIONS	TEMPS
28	TRAVERSE SUP. AV. Y compris dépose-Pose calandre.....T=0,20	0,20	36	DOUBLURE D'AILE AV. PARTIELLE Rempl. Y compris dépose-pose bouclier AV, Aile AV. et phare. E = 0,90 S/F = 2,30 T = 2,50	5,70
26à28	TRAVERSE SUP. AV.-TÔLE DE PHARE-MONTANT CENTRAL D'ARMATURE Rempl. Y compris dépose-pose une aile AV Calandre, un phare et câblage AV. partiel. NON compris dépose-pose radiateur E= 0,90 S/F = 2,70 T= 2,30 + Suppl. SUPPORT LAT. DE TRAVERSE (29) Rempl.....T= 0,90	5,90 + 0,90		+ Suppl. RENFORT SUP. DE DOUBLURE D' AILE(37) Rempl.T = 2,40 +Suppl. PASSAGE DE ROUEAV. (39) Rempl. SUR MARBRE.....T= 4,40	+2,40 +- 4,40
30	TRAVERSE INF. AV. Rempl; Y compris Dépose-pose calandre, bouclier AV. deux phares, avertisseur câblage partiel. Non Compris dépose-pose mécanique AV. et Déplacement ou rempl. Radiateur E= 1,70 S/F = 1,10 T = 3,20	6,00	27-28 36-40	DEMI-BLOC AV Rempl. sur marbre comprenant rempl. Longeron-passage de roue AV. assemblés, tôle porte phare, support lat. de traverse sup. doublure d'aile partiel. Y compris dépose-pose une aile AV., bouclier, capot, un phare, garniture de pied AV., tapis AV. partiel, calculateur, câblage partiel, remplissage et purge des circuits CÔTE G E= 0,90 S/F= 3,40 T= 8,70	13,00
32	ARMATURE AV. Rempl. Y compris Dépose-pose bouclier AV. calandre, deux ailes AV, capot, deux phares, avertisseur, serrure de capot et câblage partiel. Non Compris dépose-pose mécanique AV. et déplacement ou remplacement radiateur. E= 1,70 S/F= 5,20 T = 2,90 + Suppl. TÔLE DE FERMETURE PARTIELLE DE LONGERON AV. Rempl.T=1,60 + Suppl. LONGERON AV.PARTIEL Rempl.T=2,70 + Suppl. LONGERON AV. Rempl.....T= 3,60	9,80 +1,60 +2,70 +3,60	27-29 36-37 40	CÔTE D. Même opération que précédente avec en plus rempl. RENFORT SUP. DE DOUBLURE D'AILE E= 0,90 S/F = 3,40 T= 10,50 + Suppl. PARTIE AR. DE LONGERON AV. Rempl.S/F = 1,40 T = 4,00 + Suppl. EXTENSION LAT. DE LONGERON AV. Rempl. T = 2,10 + Suppl. RENFORT SUP. DE COUELLE Rempl.....T= 1,30 +Suppl. TABLIER PARTIEL Rempl.T= 6,00	14,80 + 5,40 + 2,10 + 1,30 + 6,00

Documents ressources

Catalogues pièces de rechange Renault Scénic

CATALOGUE PIÈCES DE RECHANGES CARROSSERIE RENAULT						
PARTIE AVANT	R9	R11	R19	MEGANE SCENIC	MEGANE II	R25
BOUCLIER AV(avec trous clignotants).....	*B 116.20					*D 165.00
BOUCLIER AV (trou clignot à peindre).....			*C 151.06			D* 358.54
BOUCLIER AV (anti-brouillard).....	*B 116.20	*B 116.20				
BOUCLIER AV (anti-brouillard).....	B* 151.06	B* 151.06	C* 151.06			
BOUCLIER AV (anti-brouillard à peindre)...			*C 151.06			
BOUCLIER AV (scenic)				U* 145.40		
BOUCLIER AV (à peindre) (scenic)				*U 194.22		
BOUCLIER AV (à peindre) (scenic)				U* 149.40		
BOUCLIER AV COMPLET (à peindre)					249.00	
PROJECTEURS ET FEUX AV						
PHARE COMPLET	*B 71.09					
PHARE COMPLET	B* 71.09	B* 71.09	*C 71.09			
PHARE COMPLET (CDE EN SITE)						
PHARE COMPLET A IODE	*B 71.09		*C 71.09			
PHARE COMPLET A IODE	B* 71.09	B* 71.09	C* 71.09	*U 123.40	101.56	
PHARE COMPLET (CDE EN SITE)			*C 120.00	*U 108.59		
PHARE COMPLET (CDE EN SITE)			C* 120.00	U*108.59		
PHARE COMPLET (A IODE) (SCENIC)				U* 106.64		
PHARE DOUBLE COMPLET (cde en site) ...					172.65	*D 124.00
AILES AV						D* 95.39
AILE AV	67.18	67.18	67.18	*U 86.36	85.00	
AILE AV			*G 112.27	U* 85.00		
AILE AV (scenic)				*U 83.22		
AILE AV (scenic)				U* 85.00		*D 205.36
CAPOT AV						D* 205.36
CAPOT AV	144.22	144.22	*C 144.62	*U 185.94	206.36	
CAPOT AV			C* 144.62			
CAPOT AV			*R 202.47			
CAPOT AV			R* 202.47			
CAPOT AV (diesel)			*C 202.47			
CAPOT AV (cabriolet)			*C 202.47			
CAPOT AV (scenic)				*U 185.94		30.00
CAPOT AV (scenic)				U* 195.30		90.00
ARMATURE AV OU UNIT AV						*D 381.63
TRAVERSE AV	30.00	30.00	30.00	90.00	172.17	
TRAVERSE SUP. AV.....	20.00	20.00	20.00	30.00	65.00	
LOGEMENT DE PHARE	*B 51.22	*B 51.22	*C 32.58	15.32	42.50	
LOGEMENT DE PHARE	B* 77.48	B* 77.48	C* 17.33			
LONGERON AV	107.63	107.63	20.00	36.00	224.06	*D 1582.49
LONGERON AV						D* 1100.00
LONGERON AV (partie AR)			77.22	43...33		
TOLE DE FERMETURE LONGERON AV ...			21.62	21.62	277.50	
TOLE DE FERMETURE LONGERON AV ...						18.18
BLOC AV (demi)	395.65	395.65	188.39	150.00	528.40	

*B	„»09/86	*C	„»04/92	*U	Série 1	*D	„»06/88
B*	10/86 „»	C*	05/92..»	U*	Série 2	D*	07/88..»

Documents ressources

Temps de facturation indicatif peinture

INDICATIONS POUR L'UTILISATION DES TEMPS DE PRÉPARATION DE PISTOLAGE ET DE PEINTURE

L'opération de PEINTURE est composée d'une opération de PRÉPARATION et d'une opération de PISTOLAGE.

PRÉPARATION

Il existe 3 catégories de PRÉPARATION :

— **Préparation M.P.R.** (Catégorie M.P.R.) : Concerne un élément neuf remplacé. (M.P.R. : Magasin Pièces de Rechange). Cette préparation comprend l'apprêtage 2 faces, l'antigravillonnage sur zones concernées, le ponçage face externe, le marouflage et le pistolage face interne.

— **Préparation Cat. 1** (Catégorie 1) : Concerne un élément réparé. Cette préparation comprend la réfection complète des fonds sur la partie réparée de l'élément, face externe (mise à nu et apprêtage) et le pistolage face interne de la zone réparée.

— **Préparation Cat. 2** (Catégorie 2) : Concerne un élément réparé dont les fonds sont bons, ou à refaire à 5% maxi de leur surface, ou bien concerne un raccord sur l'élément adjacent soudé sur l'élément remplacé. Cette préparation comprend le ponçage, le marouflage ou la réfection des fonds sur 5% maxi de la surface de l'élément.

PISTOLAGE

Le pistolage comprend la prise en charge, la mise à la teinte, le nettoyage du pistolet et l'application de la laque vernissée (bicouche).

Deux cas se présentent : avec ou sans application du vernis sur faces internes.

Le pistolage s'ajoute en une seule fois à plusieurs opérations de « préparations ».

PEINTURE D'UN ÉLÉMENT EXTÉRIEUR

La peinture d'un élément extérieur comprend la préparation (M.P.R. ou Cat. 1 ou Cat. 2) et le pistolage.

Il existe donc 3 cas de PEINTURE :

M.P.R. : Peinture d'un élément neuf remplacé - Comprend « préparation M.P.R. » et pistolage - Y compris peinture zone stylisée prévue d'origine (encadrement de glace de porte « noir » par exemple) et raccord avec éléments adjacents excepté raccord avec pavillon.

Cat. 1 : Peinture d'un élément réparé - Comprend « préparation Cat. 1 » et pistolage.

Cat. 2 : Peinture d'un élément réparé - Comprend « préparation Cat. 2 » et pistolage.

Nota : Le tableau correspondant n'est à utiliser que dans le cas d'un seul élément à peindre, on ne peut y ajouter d'autres préparations ni pistolages, exception faite pour les opérations du paragraphe « ENSEMBLES » qui peuvent être complétées par des peintures intérieures ainsi que des préparations. Dans le cas de plusieurs éléments à peindre, ajouter les « préparations » et le « pistolage ».

PEINTURE D'UN ÉLÉMENT INTÉRIEUR

Concerne un ou plusieurs éléments remplacés ou réparés. Elle concerne aussi la face interne d'éléments extérieurs soudés, remplacés et associés à des éléments intérieurs. Son inclus dans l'opération : l'antigravillonnage sur zones concernées, le pistolage face interne de l'élément remplacé ou réparé et la préparation face externe (apprêtage, ponçage, marouflage).

INGRÉDIENTS

Le prix des ingrédients, par heure de main-d'œuvre, doit être calculé par chaque réparateur compte tenu des produits utilisés, de ses propres conditions d'achat et de ses propres consommations. Il est fonction des laques utilisées.

La facturation s'obtient en multipliant le prix par heure d'ingrédients par le temps total de main-d'œuvre « peinture ».

Les produits pour antigravillonnage doivent être facturés à part des ingrédients et suivant l'application réalisée.

TEMPS DE FACTURATION INDICATIFS

Exprimés en heures et centièmes d'heure

PRÉPARATION

Opérations de préparations	Code	Temps
PARTIE AVANT		
CAPOT AV.	M.P.R. 9131	2,30
	Cat. 1 9161	3,00
	Cat. 2 9171	1,00
AILE AV.	M.P.R. 9132	1,80
	Cat. 1 9162	1,90
	Cat. 2 9172	0,70
MONTANT BAIE DE PARE-BRISE	Cat. 1 9164	1,10
	Cat. 2 9174	0,60
PARTIE LATÉRALE		
PORTE AV.	M.P.R. 9330	2,20
	Panneau ext. Cat. 1 9360	2,60
	Panneau ext. Cat. 2 9370	0,90
PORTE LAT.	M.P.R. 9531	2,20
	Panneau ext. Cat. 1 9561	2,50
	Panneau ext. Cat. 2 9571	0,90
PAVILLON	Cat. 1 9366	5,60
	Cat. 2 9376	2,30
PANNEAU LAT.	Cat. 1 9563	6,10
	Cat. 2 9573	2,50
PARTIE AR.		
HAYON AR.	M.P.R. 9732	2,80
	Cat. 1 9762	3,50
	Cat. 2 9772	1,40
AILE AR.	Cat. 1 9765	3,20
	Cat. 2 9775	1,30
OPÉRATIONS GROUPÉES		
2 AILES AV.	M.P.R. 9146	3,00
AILE AV. - CAPOT AV.	M.P.R. 9140	3,50
2 AILES AV. - CAPOT AV.	M.P.R. 9144	4,80
1 PORTE - AILE AV.	M.P.R. 9342	3,40
2 PORTES - AILE AV.	M.P.R. 9346	4,60

PISTOLAGE

Opérations de pistolage	Code	Temps
2 éléments	OPAQUE 9962	1,40
	1 face VERNIE 9972	2,10
	2 faces VERNIE 9982	2,40
	Par élément supplémentaire 9901	+ 0,10
	Si pavillon en supplément à un ou plusieurs éléments 9906	+ 0,30
ANTICORROSION		
Supplément pour protection:		
— SERTISSAGE	Pour 1 élément 9031	0,60
	Par élément supplémentaire 9032	+ 0,30
— ANTIGRAVILLONNAGE	Pour 1 élément 9041	0,60
	Par élément supplémentaire 9042	+ 0,30

Documents ressources

Temps de facturation indicatif peinture

PEINTURE

TEMPS DE FACTURATION INDICATIFS			
Exprimés en heures et centièmes d'heure			
PEINTURE D' UN ÉLÉMENT EXTÉRIEUR			
Ces opérations comprennent la préparation et le pistolage			
Éléments extérieurs		VERNISSÉE	
		temps	
PARTIE AVANT			
CAPOT AV.....	M.P.R	4.70	
	CAT. 1	5.10	
	CAT. 2	3.20	
AILE AV	M.P.R	3.90	
	CAT. 1	3.60	
	CAT. 2	2.60	
PARTIE LATÉRALE			
BAIE DE PARE-BRISE	CAT. 1	3.10	
	CAT. 2	2.50	
PORTE AV.....	M.P.R	4.70	
	Panneau ext. CAT. 1	4.50	
	Panneau ext. CAT. 2	3.20	
PORTE AR.....	M.P.R	4.30	
	Panneau ext. CAT. 1	3.90	
	Panneau ext. CAT. 2	2.70	
BAS DE CAISSE.....	M.P.R	4.20	
	CAT.1	3.40	
PAVILLON.....	M.P.R	7.90	
	CAT.1	6.50	
	CAT.2	3.60	
PARTIE ARRIÈRE			
JUPE AR	M.P.R	4.70	
	CAT.1	3.50	
	CAT. 2	2.60	
HAYON AR	M.P.R	4.60	
	CAT.1	4.80	
	CAT. 2	3.20	
AILE AR.....	M.P.R	5.90	
	CAT.1	4.30	
	CAT. 2	2.90	
OPÉRATIONS GROUPÉES			
2 AILES AV	M.P.R	2.80	
AILE AV-CAPOT	M.P.R	3.60	
2 AILES AV -CAPOT.....	M.P.R	4.80	
AILE AV.-PORTE AV.....	M.P.R	3.40	
AILE AV.-2 PORTES.....	M.P.R	5.20	
2 PORTES.....	M.P.R	4.10	
ACCESSOIRES			
BOUCLIER AV. OU AR.....	VERNIE	1.70	
Peinture ton caisse.....	VERNIE	3.10	

Documents ressources

Taux horaires du Garage REPARE AUTO

Prix de la main d'œuvre HT

<i>Secteur d'activité</i>	<i>Tarifs de la main d'œuvre</i>
CARROSSERIE	Prix unitaire Hors Taxes T1 = 60 € T2 = 65 € T3 = 70 €
PEINTURE	
MÉCANIQUE	
ÉLECTRICITÉ	
SELLERIE	

Prix des ingrédients de peinture :

Opaque (<i>Brillant direct</i>) :	P.U.H.T. : 21 €
Vernisée (<i>Bi-couche</i>) :	P.U.H.T. : 28 €
Nacrée :	P.U.H.T. : 35 €